



La Municipalité de  
**SAINTE-CHRISTINE**

646, 1<sup>er</sup> Rang  
Sainte-Christine (Québec) J0H 1H0

# Avis public

## ENTRÉE EN VIGUEUR

### RÈGLEMENT NUMÉRO 369-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Heidi Bédard, Directrice générale et greffière-trésorière que :

Lors d'une séance de son conseil tenue, 7 novembre 2022 la Municipalité de Sainte-Christine a adopté le règlement intitulé « *Règlement numéro 369-2022 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle* ».

Le règlement n°369-2022 a pour objet de modifier les montants de dépenses pour les contrats pouvant être conclus de gré à gré.

Ledit règlement est déposé à mon bureau et que quiconque désire en prendre connaissance peut le faire sur les heures et jours d'ouverture de l'hôtel de ville.

Donné à Sainte-Christine ce 8 novembre 2022.

La directrice générale et  
greffière-trésorière,

Heidi Bédard